

# L'ONU

## Source ou frein au droit public international ?

Dans le présent ouvrage, l'auteur poursuit ses réflexions sur le besoin et l'urgence de prospecter les voies et moyens de concevoir et de mettre en œuvre la construction d'un monde meilleur sur la base, d'une part, d'un diagnostic du monde d'aujourd'hui, avec ses imperfections et ses dysfonctionnements, et, d'autre part, d'une vision prospective et à long terme d'un monde plus durable, plus solidaire, plus respectueux de l'homme et de l'environnement. Avec le phénomène irréversible de mondialisation des relations humaines et de globalisation des modes de gouvernance et de gestion des affaires publiques et privées, le droit public international aurait tendance à élargir ses champs de compétence pour connaître des différends nés dans les échanges, en extension, qui dépassent les seules prérogatives des autorités locales, nationales, voire continentales. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'ONU, cadre par excellence d'un multilatéralisme garant d'une démarche concertée, respectueuse des préoccupations des peuples, aura constitué un instrument de promotion du droit public international, surtout dans les domaines du droit de l'homme et des droits humains. Malheureusement, dans le contexte historique d'implosion du socialisme appliqué et de triomphe d'un libéralisme outrancier et dominateur, les domaines en émergence comme l'environnement ou en continuelle nécessité d'adaptation comme l'économie, l'ONU semble impuissante, même lorsqu'une crise systémique, comme celle qui sévit depuis 2008, aurait pu permettre des avancées significatives en ce domaine. Compétitivité, profits, financiarisation et marchandisation des échanges semblent l'emporter sur des valeurs de coopération, de solidarité, d'essor et de protection des biens communs et des services publics. Il serait grand temps de refonder l'ONU, aujourd'hui essoufflée et incapable de porter les ambitions d'un droit public international à la mesure des défis de l'heure et du futur.

*Djilali Benamrane est économiste du développement. Il a exercé des fonctions d'expertise et de conseil dans plusieurs États de l'Afrique subsaharienne, dans la fonction publique onusienne, spécialement au sein du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). À la retraite, il reste actif dans des mouvements associatifs altermondialistes.*

Illustration de couverture : © Marek Slusarczyk

ISBN : 978-2-343-02628-2

17 €



Djilali Benamrane

L'ONU • Source ou frein au droit public international ?

L'ONU



Djilali Benamrane

Questions contemporaines

# L'ONU

## Source ou frein au droit public international ?



Questions contemporaines

L'Harmattan